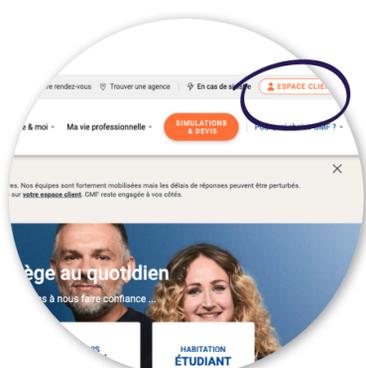


COMMENT EFFECTUER UN VERSEMENT SUR MON CONTRAT D'ASSURANCE VIE ?

C'est pratique, simple et rapide, grâce à votre espace GMF.



1 Je me connecte

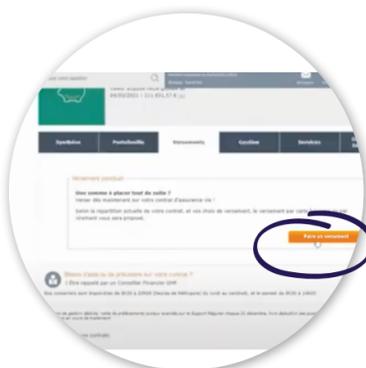
sur le site internet gmf.fr, cliquez sur "Espace client"



et renseignez votre identifiant et votre mot de passe.

2 Je sélectionne mon contrat

Cliquez sur "Mes contrats" et choisissez votre contrat d'assurance vie.

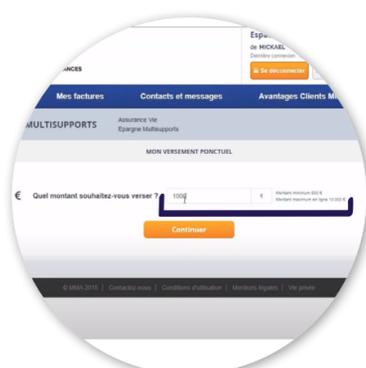


3 Je choisis mon opération

Cliquez sur "Versement" puis sur "Faire un versement"

4 J'effectue mon versement

Vous indiquez ensuite le montant.

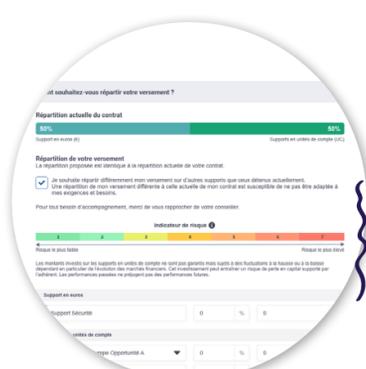


5 Je réponds aux questions réglementaires

Vous devez répondre aux questions réglementaires d'usage.

6 Je choisis ma répartition

Vous pouvez répartir votre versement sur plusieurs supports d'investissement. Par défaut, vous verserez selon la répartition actuelle de votre contrat d'assurance vie et selon les fonds dont vous disposez. Vous pouvez également modifier cette répartition. En cas de doute, n'hésitez pas à contacter votre conseiller.



7 Je sélectionne mon moyen de paiement

Sélectionnez le compte bancaire enregistré ou enregistrez-en un nouveau à votre nom. Vous pouvez également effectuer votre versement via un paiement par votre carte bancaire.

8 Je vérifie la synthèse des informations relatives à mon versement

Vérifiez les informations sur votre versement... C'est bon pour vous ? Il ne reste plus qu'à valider votre opération.



9 Mon opération est terminée !

Maintenant, à vous de passer à la pratique ! Effectuez votre versement en vous connectant à votre espace client :

[Je me connecte](#)

Besoin d'aide ?
Nos conseillers sont à votre écoute !

Et bien d'autres fonctionnalités disponibles :

- Consultation
- Rachat
- Contacteur son conseiller
- Versements
- Arbitrage
- Actualités Vie & simulateurs